

PROFESSIONNELS, AGRICULTEURS, ENTREPRENEURS, ENTREPRISES ET ASSOCIATIONS



TARIFS

Principales conditions tarifaires

en vigueur au 1^{er} juillet 2025

Tarifs en euro HT

Pour plus d'informations, rendez-vous
en agence ou sur credit-agricole.fr/ca-pca

(gratuit hors coût du fournisseur d'accès à internet)





VOTRE COMPTE AU QUOTIDIEN

1. Fonctionnement et suivi du compte

Ouverture et clôture du compte	GRATUIT
• Frais tenue de compte	15,50 €
pour les clients gérés en agence entreprises	par mois 25,00 €
pour les associations, syndicats, CSE etc. gérés en agence de proximité	par mois 2,00 €
* Frais prélevés annuellement	
• Frais tenue de compte SCI Patrimoniale ⁽¹⁾	12,00 €
(1) Hors SCI professionnelle. La SCI professionnelle est une SCI dont l'objet social porte sur la gestion d'un patrimoine immobilier dont les locaux qui la constituent sont utilisés dans l'exercice d'une activité professionnelle.	
• Commission de mouvement	0,12% par mois
Cette commission est perçue à la fin de chaque période d'activité et s'applique sur le montant des flux débiteurs enregistrés.	
mini	8,00 €
pour les associations, syndicats, CSE etc. gérés en agence de proximité	GRATUIT
• Commission de plus fort découvert	0,08% prélevée par trimestre
pour les associations, syndicats, CSE etc. gérés en agence de proximité	GRATUIT

Découvert en compte non convenu et non formalisé

En l'absence de découvert contractuel, le taux d'intérêt appliquée aux soldes débiteurs est égal au dernier seuil de l'usure (constaté en application de l'article L.314-6 du Code de la Consommation) minoré de 0,5 point. Ce taux d'intérêt est modifié trimestriellement et indiqué sur vos relevés de compte.

Frais de gestion de compte en inactivité*

..... par an..... maximum 30,00 €

* Frais prélevés annuellement sur chaque compte inactif dans la limite de 30 euros et du solde créditeur du compte, après réduction des frais et commissions perçus par la Caisse Régionale en contrepartie des opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes inactifs et des produits et services bancaires liés à ces comptes.

Commission annuelle d'actualisation (administrative, comptable, juridique) des données clients*

..... à partir de 220,00 €

* Uniquement pour les clients gérés en agence entreprises (gratuit pour les clients gérés en agence de proximité ou en agence entrepreneurs).

2. Frais d'utilisation des services de banque à distance

ACCÈS À VOS COMPTES 24H/24 ET 7J/7 SUR NOTRE SITE INTERNET OU SUR L'APPLI MA BANQUE

(hors coût du fournisseur d'accès)

3 niveaux de service (vision, gestion, expert) pour s'adapter à vos besoins (consultation des comptes, virements, gestion des effets...).....GRATUIT

ÉCHANGE DE DONNÉES INFORMATISÉES (EDI)

(hors coût de communication et de fournisseur d'accès)

Sens client -> banque (aller)

Abonnement

EDI Découverte	par mois	5,60 €
WEBEDI	par mois	10,80 €
EBICS	par mois	18,60 €

Sens banque -> client (retour)

Abonnement

WEBEDI	par mois	16,50 €
EBICS	par mois	29,00 €

Relevés (en sus de l'abonnement) :

Coût à la ligne

..... 0,05 €

SERVICES D'ALERTE SUR LA SITUATION OU LA GESTION DU COMPTE

Toutes nos alertes par e-mail

GRATUIT

Alerte par SMS

..... par alerte

..... de 0,30 € à 0,70 €

3. Relevés de compte

Relevé mensuel

GRATUIT

Relevé autres périodicités (1 gratuit/mois)

..... le relevé

..... 1,25 €



OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

1. L'OFFRE EKO PRO⁽¹⁾

6,00 €/MOIS (8,00 €/mois à compter du 01/01/2026)

Les produits et services inclus dans l'offre EKO Pro sont :

- Frais de tenue de compte actif
- Commission de mouvement⁽²⁾
- E-relevé ou relevé de compte (mensuel)
- Consultation et gestion de vos comptes en ligne (CAEL Pro Gestion)
- Consultation et gestion de vos comptes sur smartphone (Ma Banque)
- Carte "Professionnel Mastercard" à autorisation systématique et à débit immédiat

(1) Renseignez-vous auprès de votre conseiller pour connaître les conditions applicables

(2) La commission de mouvement est incluse dans le forfait jusqu'à 10.000 € de flux débiteurs par trimestre. Au dela, ils seront facturés à hauteur de 0,10 %

2. LES COMPTES À COMPOSER

Chacun des produits composant cette offre peut être souscrit séparément. Offre soumise à conditions.

Le socle

Frais de tenue de compte
Commission de mouvement
Crédit Agricole En Ligne
Sécuricompte Pro ou Agri Plus
Mise en place illimitée de prélèvements (hors prélèvement BtoB)
Date de valeur J pour les encaissements de chèques et effets
Alertes info, par SMS ou mail (solde journalier, mise à disposition des moyens de paiement)
Relevé de compte bi mensuel (papier ou e-relevé)
Service Experts Pleinchamp (Agriculteurs)

Socle Compte à Composer Professionnels (cotisation mensuelle selon les flux annuels confiés)

Moins de 35 000 €	15,50 €
De 35 000 € à moins de 70 000 €	26,00 €
De 70 000 € à moins de 180 000 €	32,00 €
De 180 000 € à moins de 350 000 €	38,00 €
De 350 000 € à moins de 750 000 €	42,50 €
De 750 000 € à moins de 1 500 000 €	59,00 €
De 1 500 000 € à moins de 3 000 000 €*	83,00 €

Socle Compte à Composer Agriculteurs (cotisation mensuelle selon les flux annuels confiés)

Moins de 35 000 €	15,50 €
De 35 000 € à moins de 65 000 €	23,00 €
De 65 000 € à moins de 150 000 €	28,00 €
De 150 000 € à moins de 350 000 €	32,00 €
De 350 000 € à moins de 750 000 €	41,50 €
De 750 000 € à moins de 1 500 000 €	48,00 €
De 1 500 000 € à moins de 3 000 000 €*	83,00 €

Les offres complémentaires**

SécuriHELP Pro et Agri (Soutien financier en cas d'arrêt total de l'activité)	par mois 0,80 €
---	-----------------

*Hors clients gérés par le réseau Entreprise

**Prix après réduction de 20% de par la détention d'un Compte à Composer

3. LES AUTRES OFFRES

Professions libérales de santé, juridiques et comptables : toute une gamme de produits et services spécifiques à votre activité..... nous consulter

Offre Micro Standard

..... par mois 12,00 €

Offre Micro Simplifiée (plus commercialisée)

..... par mois 5,00 €

Compte Service Crédit Agricole (plus commercialisé)

..... par mois selon options..... de 22 à 41,00 €



SERVICES DIVERS

Centralisation de recettes, d'informations et de trésorerie	nous consulter
Frais de copie de chèque	12,92 €
Frais de recherche de documents	6,50 €
Frais de recherche complexe de documents, au siège	sur devis
Frais de location de coffre-fort (selon taille)	par mois à partir de 7,17 €
Information des Commissaires aux Comptes	175,00 €

VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

1. Espèces

Versement d'espèces

à l'automate	GRATUIT
hors automate (coffre-tronc)	
< 10 €	par versement 6,60 €
≥ 10 €	GRATUIT

Retrait d'espèces

aux distributeurs automatiques de billets Crédit Agricole	GRATUIT
aux distributeurs automatiques de billets autres banques	
> avec carte Business Executive	GRATUIT
> avec toutes les autres cartes	par retrait (à partir du 4ème par mois) 1,00 €

Retrait de dépannage avec carte à usage unique (Carte Minute)	1,00 € / retrait
---	------------------

2. Cartes

Carte Pro Mastercard	à débit immédiat	par an 39,00 €
Carte Business	à débit immédiat ou différé	par an 59,00 €
Carte Business Exécutive	à débit immédiat ou différé	par an 140,00 €

AUTRES OPÉRATIONS CARTES

Rédition du code confidentiel égaré de la carte	10,50 €
Commande urgente de carte	16,50 €
Modification des plafonds d'utilisation, à la demande du titulaire de la carte	
par Internet	GRATUIT
en agence ou via SOS carte	5,20 €

Opposition sur carte par le porteur, pour perte ou vol	GRATUIT
Frais d'opposition (blockage) de la carte par la banque pour usage abusif	GRATUIT

3. Chèques

Paiement d'un chèque	GRATUIT
Renouvellement automatique, mise à disposition en agence ou envoi courrier en pli simple du chéquier	GRATUIT
Frais d'envoi de chéquier à domicile en recommandé	frais postaux
Frais d'émission d'un chèque de banque	14,00 €
Frais d'opposition chèque(s) ou chéquier(s) par l'émetteur	13,00 €
Carnet de remises de chèques personnalisé	(à partir du deuxième carnet par an) 4,40 €

4. Virements

Virements SEPA ⁽¹⁾		
FRAIS PAR VIREMENT SEPA OCCASIONNEL	Par internet	En agence
Emission d'un virement instantané SEPA via le Crédit Agricole en ligne	GRATUIT	
Emission d'un virement occasionnel	GRATUIT	4,50 € ⁽²⁾
Reception d'un virement	GRATUIT	GRATUIT
VIREMENT SEPA PERMANENT	Par internet	En agence
Frais de mise en place par virement permanent	GRATUIT	4,50 € ⁽²⁾
Frais par virement permanent	GRATUIT	GRATUIT

(1) Soumis au règlement européen 924/2009 : virements en euros ou en devise suédoise et roumaine dans la zone SEPA (Espace Économique Européen, Monaco et Suisse automatisables par l'IBAN du bénéficiaire et le code BIC de la banque).

(2) Gratuit vers un compte détenu au Crédit Agricole ou LCL.

Frais par virement occasionnel incomplet	GRATUIT
Demande de rappel de virement SEPA à l'initiative du donneur d'ordre	10,30 €

VIREMENTS SEPA PAR EDI

Frais par remise	GRATUIT
Frais par virement	0,25 €

AUTRES VIREMENTS NON SEPA

Emission d'un virement non SEPA (en agence)	25,00 €
Emission d'un virement non SEPA (par EDI)	12,50 €
Reception d'un virement non SEPA ≤ 300 €	8,70 €
Reception d'un virement non SEPA > 300 €	17,20 €
+ commission de change le cas échéant	

VIREMENTS DE TRÉSORERIE

En agence	20,50 €
Par EDI	7,20 €

5. Prélèvements

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA	GRATUIT
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement B2B	GRATUIT
par internet	en agence
en agence	11,90 €
Rejet de prélèvement suite à contestation du débiteur	GRATUIT
par internet	en agence
en agence	5,40 €

PRÉLÈVEMENT PAR EDI

Frais par remise	GRATUIT
Frais par émission SDD	0,38 €
Frais par émission SDD B2B	0,48 €

6. Effets de commerce

REMISE À L'ENCASSEMENT Y COMPRIS LES EFFETS À L'ESCOMpte

LCR et BOR papier	
Frais par remise	10,80 €
+ Frais par effet	6,50 €

LCR et BOR par EDI

Frais par remise	GRATUIT
+ Frais par effet	0,37 €

Prorogation, changement de mode, avis de sort, modification

16,10 €

RÈGLEMENTS

Paiement effet	GRATUIT
Paiement partiel sur effet	20,00 €

Domiciliation non avisée	20,00 €
--------------------------------	---------

7. La monétique

Une gamme de solutions d'encaissements sur mesure (Terminals de paiements électroniques, adhésion monétique...), suivant votre activité, pour gérer les paiements par carte, de proximité ou à distance	nous consulter
---	----------------

8. Les dates de valeur

OPÉRATIONS AU DÉBIT

Retrait d'espèces au distributeur, paiement d'un chèque, paiement d'effet (date de règlement)	J
---	---

Paiement par carte dans la zone euro ou hors zone euro :

par carte à débit immédiat	
par carte à débit différé	12 du mois ou jour ouvré suivant

OPÉRATIONS AU CRÉDIT

Versement d'espèces (guichet, GAB), virement interne, remise d'effet anticipée	J
--	---

Remise de chèque(s)	J+1 en jour ouvré
---------------------------	-------------------

Remise d'effet papier, de LCR par EDI anticipée	J
---	---

Remise de LCR par EDI brûlante (selon date de remise)	J à J+6
---	---------

Remise d'effet papier brûlante (selon date de remise)	J à J+7
---	---------



INCIDENTS DE FONCTIONNEMENT

1. Opérations particulières

Frais de lettre de rappel sur compte débiteur GRATUIT
Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire.....	. GRATUIT
Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	27,00 €
Frais pour paiement d'un chèque émis en situation d'interdiction d'émettre des chèques	27,00 €
Frais de lettre de mise en demeure GRATUIT
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	12,00 €
Commission d'intervention*	par opération 8,60 € plafond journalier 25,80 € plafond mensuel 172,00 €

* Somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...)

Frais par saisie administrative à tiers détenteur...../acte...10% du montant dû au trésor public
maximum 100,00 €

Frais par saisie attribution ou conservatoire reçue/acte..... 100,00 €

Frais de mainlevée de Procédure Civile d'Exécution précédant la notification16,40 €

Frais de mainlevée de Procédure Civile d'Exécution suite à paiement par anticipation.....10,90 €

2. Incidents de paiement

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision

d'un montant ≤ 50 €	21,40 €
d'un montant > 50 €	41,40 €

Ces frais comprennent la lettre d'information préalable pour chèque sans provision et les frais d'envoi.

Ces frais ne comprennent pas la commission d'intervention.

Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision

ordre < 8,60 €* GRATUIT
ordre ≥ 8,60 €*	montant de l'opération dans la limite de 11,40 €

* Commission d'intervention non comprise

Frais de rejet d'effet pour défaut de provision 20,00 € |

Frais de non exécution de virement permanent pour défaut de provision 8,70 € |



PRINCIPAUX FINANCEMENTS BANCAIRES

1. Financement du cycle d'exploitation

Le "glossaire FBF des produits de financement bancaire court terme et de leurs principales composantes tarifaires" est disponible sur le site internet du Crédit Agricole Provence Côte d'Azur (credit-agricole.fr/ca-pca)

Facilité de caisse

Frais de dossier 18,60 € |

Découvert autorisé

Frais de dossier 1% (minimum 110 €) |

Commission d'engagement (taux trimestriel) 0,132% du montant autorisé |

Escompte

Frais de dossier 1% (minimum 110 €) |

Commission d'engagement (taux annuel) 0,50% du montant autorisé mini 120,00 € maxi 760,00 € |

Crédit court terme

Frais de dossier 1% (minimum 110 €) |

2. Crédits d'investissement

Prêts à moyen terme

Frais de dossier 1% (minimum 160 €) |

3. Autres opérations liées aux crédits

Frais de modification, date d'échéance ou périodicité..... 33,50 €

Lettre d'information annuelle des cautions..... . GRATUIT

4. Cautionnement bancaire

Frais d'acte

Hors ligne de cautionnement 115,00 € |

Dans le cadre d'une ligne de cautionnement existante* 54,00 € |

Commission (payable d'avance annuellement) 1% du montant cautionné |

*hors frais de mise en place



VOS OPÉRATIONS À L'INTERNATIONAL

1. Importations

(Hors frais éventuels facturés par toute banque intermédiaire + commission de change s'il y a lieu)

Effets de commerce : présentation à l'encaissement	0,15% mini 39,00 € maxi 170,00 €
Remise documentaire : présentation à l'encaissement	0,20% mini 80,00 € maxi 240,00 €
Crédit documentaire et autres engagements par signature.....	nous consulter

2. Exportations

(Hors frais éventuels facturés par toute banque intermédiaire + commission de change s'il y a lieu)

Chèques : présentation à l'encaissement

forfait	19,90 €
forfait	32,50 €
mini 39,00 €	0,15%
maxi 170,00 €	0,20%
mini 80,00 €	0,15%
maxi 240,00 €	0,20%

Remise documentaire : présentation à l'encaissement

facturation de frais réels HT (s'il y a lieu)	
mini 23,50 €	

4. Commission de change sur opérations en devises ⁽¹⁾

Sur la partie de l'opération ≤ 75 000 €	0,05% du montant de l'opération
Sur la partie de l'opération > 75 000 €	0,025% du montant de l'opération mini 21,50 €

(1) Dûe pour toute opération nécessitant l'achat, la vente ou l'arbitrage de devises. Demi-tarif pour les ordres transmis par EDI.



RÉSOUTRE UN LITIGE

La relation clientèle est au cœur de nos préoccupations. Pour faire valoir une prétention ou nous exposer une difficulté, rapprochez-vous de votre conseiller clientèle ou de votre Directeur d'Agence. Si vous estimez que cette démarche n'a pas été satisfaisante, vous pouvez contacter notre Service Client par courrier à l'adresse suivante : Technoparc "Les Grandes Terres" - 216, Rue de l'Origan - 04100 MANOSQUE ou par courriel à l'adresse sc4@ca-pca.fr.

Conformément à nos engagements relationnels, la prise en charge sera confirmée sous 48 heures ouvrées. Le délai de traitement, au terme duquel nous engageons à recontacter le Client, sera précisé à cette occasion et n'excédera pas 2 mois à compter de la date d'envoi de la réclamation. Si la réclamation porte sur les services de paiement, conformément à la réglementation européenne, le délai n'excédera pas 15 jours ouvrables à compter de la date de réception de la réclamation, sauf situations exceptionnelles où il serait porté à 35 jours ouvrables.

En cas d'impossibilité de respecter ces délais, une lettre explicative dite "de patience" vous sera adressée.

L'ensemble des informations relatives aux modalités de saisine et aux coordonnées des différents interlocuteurs en charge du traitement des réclamations est accessible sur le site internet de la Caisse Régionale www.credit-agricole.fr/ca-pca ou en agence sur simple demande.

Pour tout litige en matière d'assurances

Si le litige porte sur la commercialisation du produit d'assurance par la Caisse Régionale, les modalités de traitement de la réclamation et les voies de recours indiquées ci-dessus sont applicables.

Si le litige porte sur le contrat d'assurance en lui-même, vous avez la possibilité de vous adresser à votre agence, au service Client de la Caisse Régionale puis au service Client de l'assureur en cas de réponse insatisfaisante.

Pour tout litige lié à un refus ou dénonciation de financement ou de garantie

Vous pouvez vous adresser au médiateur du crédit auprès de la Banque de France : mediateur-credit.banque-france.fr

VOTRE CONSEILLER SE TIENT À VOTRE DISPOSITION POUR TOUTE PRÉCISION COMPLÉMENTAIRE



MA BANQUE QUAND JE VEUX !

24h/24, 7j/7



Face-à-face



Téléphone



E-mail



Tchat



Sms



Réseaux Sociaux



Notre amplitude horaire globale
s'adapte à votre rythme de vie

Avec l'application **Ma Banque**, vos comptes et votre conseiller vous suivent partout.

Retrouvez toutes les applications du Crédit Agricole sur le Store* de votre téléphone. Pour les télécharger, c'est simple, recherchez "Ma Banque"⁽¹⁾ ou "Paiement Mobile"⁽¹⁾

*Store : magasin virtuel dans lequel vous pouvez télécharger de nouvelles applications sur votre téléphone

MA BANQUE



scannez pour
télécharger

PAIEMENT MOBILE



[credit-agricole.fr/ca-pca^{\(2\)}](http://credit-agricole.fr/ca-pca)

(1) Téléchargement et accès gratuits des applications Ma Banque et Paiement Mobile, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation des applications Ma Banque et Paiement Mobile nécessite la détention d'un abonnement au service Crédit Agricole En Ligne et d'un terminal de communication compatible avec accès internet, d'une carte bancaire Crédit Agricole pour l'application Paiement Mobile. Services pouvant varier selon votre Caisse Régionale. Applications disponibles sur Apple Store, Google Play et Crédit Agricole Store. Google Play est un service de Google Inc. App Store est un service d'Apple Inc.

(2) Coût de connexion selon opérateur.



05/2025 | COMDEP613 - Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Provence Côte d'Azur (CA PCA), société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est situé Avenue Paul Arène 83300 Draguignan Cedex, immatriculée au RCS de Draguignan sous le n° 415 176 072. Société de courtage en assurance immatriculée au registre des intermédiaires en assurance sous le numéro 07 005 753 - www.orias.fr. Titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et Syndic n° CPI 83022021000000012 délivrée par la CCI du Var, bénéficiant de Garantie financière et Assurance Responsabilité Civile Professionnelle délivrée par CAMCA, 53 rue de la Boétie - 75008 Paris. N° d'identifiant unique CITEO : FR234304_03SEZB Crédits photo : iStockphotos[®] - Imprimeur : Trulli | 120, Chemin du Moulin de la Clue | 06140 Vence.

